
MUNICIPALITE

REPONSE

de la Municipalité à la question de Mme Verena Berseth, Conseillère communale, concernant le futur parc public derrière la place de la Gare

Renens, le 25 mai 2007/AP/md

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Lors de la séance du Conseil communal du 3 mai 2007, Mme la Conseillère communale Verena Berseth a demandé la date d'ouverture officielle au public du futur parc derrière la place de la Gare.

Il convient tout d'abord de rappeler que cette surface, devenue inconstructible, est mise à disposition de la population par les propriétaires de l'immeuble de la place de la Gare 8 suite à des accords conventionnels.

L'automne passé, la Direction Environnement et Maintenance a mandaté une entreprise spécialisée dans les soins aux arbres pour effectuer une taille d'allègement et de sécurité.

Afin d'être à l'écoute des besoins et des attentes des habitants du quartier, une consultation publique a eu lieu dans l'enceinte du parc le 14 mai dernier.

Une vingtaine de personnes se sont déplacées pour faire part de leurs desiderata et prendre connaissance de l'avant-projet proposé par le paysagiste mandaté par la Commune.

Les remarques des habitants vont être prises en compte et un projet définitif sera présenté au Conseil communal sous forme d'un préavis en fin d'année avec une mise en chantier prévue au début 2008. Dès lors, l'ouverture de ce parc public est prévue pour le printemps 2008.

La Municipalité estime ainsi avoir répondu à la question de Madame la Conseillère communale Verena Berseth.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

La Syndique :

Le Secrétaire :

Marianne Huguenin (L.S.)

Jean-Daniel Leyvraz